

## POLYVALENCE, SPECIALISATION ET INSPECTION

Dans l'enseignement, les « non-spécialistes », c'est-à-dire ceux qui ne possèdent, dans la plupart des matières enseignées qu'un savoir de niveau équivalent, sont parfois tentés de refuser l'apport du spécialiste, voire de nier l'intérêt de la spécialisation elle-même.

Les « spécialistes », de leur côté, tout ignorant qu'ils sont, ou qu'ils veulent être, des spécialités des autres, ont parfois tendance à se comporter comme si la culture universelle pouvait, dans son intégralité, être véhiculée par une seule spécialité : la leur.

Les premiers sont cloisonnés dans un niveau de connaissance, les seconds dans un secteur du savoir et, entre eux, la séparation prend souvent la forme d'un antagonisme, qui oppose les polyvalents, limités vers le haut, et les spécialistes qui ont pu se frayer un accès vers la noblesse étroite mais élevée de la culture.

Et, en fonction de l'âge des élèves, entre l'instituteur qui débroussaille et le professeur qui parachève l'œuvre entreprise, une hiérarchie s'installe, que la considération sociale sanctionne, selon des modalités bien connues.

Et les élèves qui, à l'entrée en sixième, passent du domaine des uns au domaine des autres, sont contraints de surmonter des difficultés d'adaptation d'autant plus grandes que les deux niveaux sont plus cloisonnés l'un par rapport à l'autre.

Le système ne devrait-il pas s'adapter aux élèves, au lieu que ce soit l'inverse ?

Si l'on veut réaliser cette continuité éducative, plus à l'image de la continuité du développement de l'enfant, il est nécessaire, en premier lieu, d'accroître la relation entre les niveaux d'enseignement, et de rompre avec cette dualité « polyvalence-spécialisation » où les termes s'opposent alors qu'ils devraient s'épauler.

[Alors qu'actuellement] la plupart des IDEN assurent en effet le contrôle et l'animation pédagogique à la fois à l'école élémentaire et dans une spécialité de premier cycle de second degré, ...on se prépare [à créer] des inspecteurs polyvalents de l'école élémentaire, qui ne seront que cela, et des inspecteurs spécialistes pour le second degré, qui ne seront rien d'autre.

[Ainsi] la réforme en cours n'aura eu pour effet que de mettre le système éducatif en cohérence avec l'un de ses plus grands défauts.

*Michel MOISAN*  
*Extrait de l'éditorial du Bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre de 1976*